

DEMANDE D'AIDE DOSSIER MOBILI-JEUNE

IMPORTANT

La demande d'Aide Mobili-jeune se fait **intégralement en ligne ; les nouveaux dossiers ne peuvent être déposés qu'en 16h et 18h.** A noter qu'Action Logement dispose d'une enveloppe annuelle fixe pour ce dispositif : le nombre de dossier est limité.

Si vous avez déjà un dossier l'année dernière : réutilisez les même identifiants pour vous connecter à votre compte (ETAPE 4 ci-dessous) et cliquez sur Nouvelle Demande.

Pour remplir votre demande, vous devrez fournir des informations que vous trouverez sur votre contrat d'apprentissage et sur la convention d'occupation transmise par mail par le CFA. Le dossier est forcément fait au nom du jeune apprenti et ne prend en compte que sa situation, l'aide ne peut être versée que sur son compte bancaire personnel.

Une fois votre dossier validé, merci de transmettre les références (Nom du jeune et N° dossier) à Mme Fromont, chargée d'établir puis de vous transmettre les justificatifs de paiement des frais d'internat.

Vos interlocutrices au CFA – 02 33 28 76 76 : Mme Fromont cfromont@3ifa.fr

Mme Chastang, assistante sociale, fchastang@3ifa.fr

ETAPE 1 : Accéder au dossier

Rendez-vous sur le site www.actionlogement.fr

Cliquez sur l'icône « Démarrer dans la vie active »

Dans la rubrique « Les aides au logement », cliquez sur « L'aide Mobili Jeune »

En cliquant sur **Faire ma demande**, vous serez redirigé vers le site dédié au dispositif Mobili-Jeune.

Pour les 1ères demandes, la simulation et la création de compte ne sont accessibles qu'entre 16h et 18h. Si le quota journalier de dossiers est atteint, vous ne pourrez pas aller plus loin : cela ne veut pas dire que vous n'avez pas droit à cette aide, mais qu'il faudra recommencer ultérieurement.

Etape 2 : Le test d'éligibilité

- Question 1 : Entrez la date de naissance du jeune et cliquez sur suivant
- Question 2 : Cliquez sur « **en contrat d'apprentissage** »
- Question 3 : Sélectionnez « **du secteur privé non agricole** »
- Question 4 : La date du cycle de formation correspond au premier jour de formation au sein du CFA et le dernier jour de formation au CFA. Vous trouverez les informations sur la Convention d'occupation en structure collective
- Question 5 : Avez-vous déjà bénéficié de l'Aide Mobili-jeune, pour le même logement, à la même période: Cliquez sur « **non** »
- Question 6 : Salaire brut mensuel : c'est celui qui apparaît sur votre contrat de travail que **vous soyez en première ou deuxième année, renseignez celui qui est indiqué sur le contrat.**
- Question 7 : Cliquez sur « **locataire/colocataire** »
- Question 8 : Indiquez le premier jour de formation au sein du CFA noté sur la Convention d'occupation

- Vérifiez que vous avez **toutes les pièces demandées** pour faire le dossier car il vous **sera demandé de scanner/photographier ces documents** pour les joindre à votre dossier (à la fin de votre saisie). Si vous avez tous les documents, cliquer sur « **Je valide mon test d'éligibilité et certifie être en possession des pièces justificatives obligatoires.** » et sur la vignette « **Je crée mon compte** ».

Pièces Justificatives

Avant de vous créer un compte et compléter votre demande en ligne, merci de rassembler les pièces justificatives relatives au demandeur :

- Un justificatif d'identité en cours de validité : recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport ou de la carte de séjour.
- L'intégralité du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation signé par l'entreprise, l'école et par le demandeur.
- L'intégralité du contrat de bail ou contrat d'occupation signé par le bailleur et par le demandeur.
- Le RIB (concernant uniquement un compte courant).
- L'attestation de l'APL (aide **personnalisée** au logement) délivrée par la CAF (si vous ne l'avez pas veuillez [cliquer ici](#) pour obtenir une simulation).

Je valide mon test d'éligibilité et certifie être en possession des pièces justificatives obligatoires.

Je crée mon compte

ETAPE 3 : Créer de son compte

Renseignez ces informations avec attention, elles ne seront plus modifiables par la suite. Assurez-vous de mettre une adresse mail valide, que vous consultez facilement et régulièrement. Toutes les communications d'Action Logement passeront par cette adresse.

* Champ obligatoire

Civilité *

Nom *

Prénom *

Email * (Merci de renseigner une adresse e-mail personnelle, vous recevrez des notifications afin de suivre l'avancée de votre dossier.)

Confirmation de l'email *

Pour créer mon compte et commencer la saisie

- J'accepte que Action Logement Services collecte et utilise les données personnelles que je viens de renseigner dans ce formulaire, [en accord avec la politique de protection des données personnelles d'Action Logement Services.](#)
- J'accepte de recevoir des communications sur d'autres offres de la part d'Action Logement.

Je crée mon compte

Vous recevrez ensuite un mail à cette adresse pour choisir un mot de passe (à conserver).

Votre compte est créé.

ETAPE 4 : Se connecter à son compte

Sur le site www.actionlogement.fr

Cliquez sur l'icône «Suivre mon dossier »

Type de demande : sélectionnez « Demande d'aide et service »

Produit : sélectionnez « Aide Mobili-Jeune »

Cliquez sur **Me connecter à mon espace Mobili-Jeune** pour être redirigé vers le site dédié au dispositif Mobili-Jeune.

Cliquez sur **Connexion**, entrez votre identifiant (adresse mail) et votre mot de passe. Vous accédez ainsi à votre tableau de bord, cliquez alors sur **Faire une demande.**

ETAPE 5 : Faire sa demande d'Aide

1. Remplir la partie **Mes informations personnelles**

Identité

Civilité :

Nom d'usage :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Code postal de localité de naissance :

Localité de naissance :

Contact

E-mail :

N° de téléphone portable :

N° de téléphone personnel :

Situation personnelle

Situation familiale : **Célibataire**

Nombre d'enfant(s) à charge : **0**

Nombre d'autre(s) personne(s) à charge : **0**

Coordonnées bancaires

IBAN : **RIB celui du jeune apprenti**

BIC :

2. Remplir la partie **Ma demande**

Situation professionnelle et financière

Nature du contrat d'alternance : **Contrat d'apprentissage**

Date de début de formation : : **notée sur votre contrat d'apprentissage**

Date de fin de formation : : **notée sur votre contrat d'apprentissage**

Catégorie professionnelle : **Employé**

Revenu fiscal de référence N-2 : **0**

Salaire brut mensuel : **noté sur votre contrat d'apprentissage**

Siret de l'employeur : **noté sur votre contrat d'apprentissage**

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

Informations supplémentaires sur l'adresse de l'employeur :

2. Remplir la partie Ma demande (SUITE)

Logement pendant la formation

Adresse : [route du mans 61000 Alençon France](#)

Informations supplémentaires sur l'adresse :

Statut d'occupation : [Résidence étudiant](#)

Nature du logement : [Centre des apprentis en formation](#)

Type du logement : [Collectif](#)

Parc du logement : [Structure collective](#)

Surface habitable : [36,70](#)

Nombre de pièces : [CHAMBRE](#)

Montant du loyer hors charges : [apparaît sur votre convention d'occupation](#)

Montant des charges : [0](#)

Montant des aides au logement hors CAF (collectivités, employeur...) : [0](#)

Montant des aides au logement CAF (estimées ou perçues) : [0](#)

Date d'effet du bail : [apparaît sur votre convention d'occupation](#)

Nom ou raison sociale du bailleur : [CFA 3ifa](#)

Adresse du bailleur : [route du mans 61000 Alençon France](#)

Informations supplémentaires sur l'adresse du bailleur :

ETAPE 6 : Dépôt de pièces AIDE MOBILI-JEUNE

Les 5 documents obligatoires pour valider votre demande

1. Pièce d'identité : La pièce d'identité doit être complète (recto et verso) et en cours de validité.

Pour les mineurs, la pièce d'identité du représentant légal doit également être jointe.

2. Contrat d'apprentissage : Votre contrat de travail/CERFA doit être complété et **signé** par toutes les parties (employeur, apprenti et CFA).
Pour les mineurs non émancipés, le représentant légal doit également signer.

3. Convention d'occupation : La Convention d'occupation remise par le CFA doit être **complète et signée** par toutes les parties (bailleur, et locataire(s)) avec la date d'effet du bail, le montant du loyer.

Pour les mineurs non émancipés, le représentant légal doit également signer.

4. Notification des droits de la CAF : ce document vous sera envoyé par le CFA par mail, en même temps que le convention d'occupation ; cela n'a aucune incidence sur les éventuels droits CAF de la famille.

5. Relevé d'Identité Bancaire : Le détenteur du RIB doit **obligatoirement** être le jeune apprenti.

Cliquez en bas de la page sur « **je valide mes documents** » dès que toutes les pièces sont déposées.

Après avoir validé vos 5 documents, votre dossier sera alors en cours d'analyse auprès d'Action logement.

Une fois votre dossier accepté, vous devrez déposer une **quittance de loyer** par mois et un **bulletin de salaire** par mois également.

Vous recevrez à la suite les versements directement sur votre compte bancaire.